

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : DVC-ART-2017-010
Direction de la vie communautaire
Service des arts et de la culture
Objet : Autorisations pour l'utilisation du parc Le Picart et pour la fermeture d'une rue dans le cadre du symposium <i>Village en Arts</i>, édition 2017
Date : 6 mars 2017

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

La 20^e édition du symposium *Village en Arts* aura lieu les 7, 8 et 9 juillet 2017, au parc Le Picart dans le secteur Saint-Nicolas. Ce symposium est organisé par la Corporation du Village en Arts, un organisme partenaire reconnu par la Ville de Lévis.

Le symposium *Village en Arts* accueille environ 80 artistes et artisans de la province ainsi que de jeunes artistes lévisiens qui sont finalistes au *Concours de la jeune relève artistique*. Environ 12 000 personnes fréquentent cet événement à chaque année. Les artistes exposent leurs œuvres sous des chapiteaux. Deux chapiteaux sont situés dans la rue de Saint-Nicolas, entre la rue Le Picart et le parc du Tricentenaire, et six autres chapiteaux sont situés dans le parc Le Picart. Cette installation est la même depuis les 19 dernières années. Nous devons donc permettre l'utilisation du parc Le Picart et procéder à la fermeture de la rue de Saint-Nicolas, entre la rue Le Picart et le parc du Tricentenaire.

La Corporation du Village en Arts sollicite de la Ville les mêmes services que par les années précédentes et elle est couverte par le programme d'assurance des organismes bénévoles pour cet événement. Le Service des travaux publics mettra en place les dispositions requises par la fermeture de la portion de cette rue. La Direction des communications et du service à la clientèle veillera à en informer la population. La Direction de la vie communautaire sera également mise à contribution pour ce qui concerne la préparation du site.

HORAIRE DE FERMETURE DE RUE

Rue affectées	Situation	Horaire de fermeture
Rue de Saint-Nicolas	Entre la rue Le Picart et le parc du Tricentenaire	Du mardi 4 juillet, à compter de 15 h, jusqu'au lundi 10 juillet, à 12 h.

IMPACT POUR LES CITOYENS

L'accès aux résidences n'est pas touché par cette fermeture. Un court détour d'environ 1 km sera nécessaire pour certains citoyens.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Fermeture de la rue : mardi 4 juillet, 15 h
 Réouverture de la rue : lundi 10 juillet, 12 h

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)

Coûts/revenus	Impacts	2017	2018	2019
---------------	---------	------	------	------

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

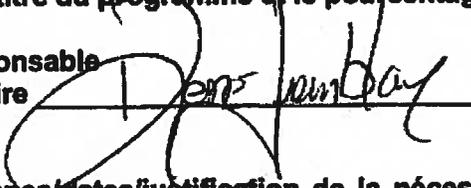
Numéro du projet PTI : _____ Montants 2017 _____ 2018 _____ 2019 _____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire



Date : 08/03/2017

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Afin de confirmer la fermeture de rue et autoriser l'utilisation du parc Le Picart par la Corporation du Village en Arts et ainsi permettre la bonne planification de l'événement, il serait souhaitable que cette FPD soit à l'ordre du jour du comité exécutif du 21 mars et à l'ordre du jour du conseil de la Ville du 27 mars 2017.

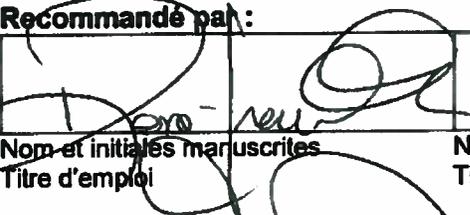
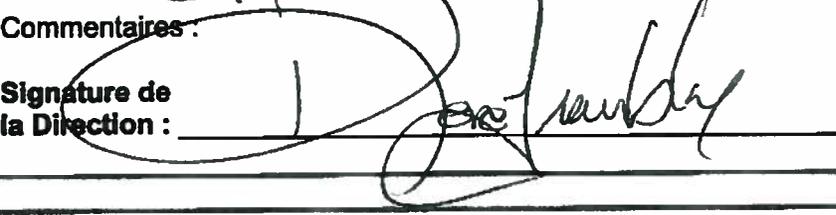
PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Michel Bernier Service de police	06/03/2017	Fermeture de rue
Steve Larose Service de la sécurité incendie	06/03/2017	Fermeture de rue
Pierre-Luc Olivier Travaux publics	06/03/2017	Plan de signalisation et soutien technique
Sylvain Raymond Service des équipements récréatifs	06/03/2017	Soutien technique
Stéphane Bissonnette Service des équipements récréatifs	06/03/2017	Soutien technique et prêt de matériel
Etienne Morrissette Conseiller en communication	06/03/2017	Plan de communication

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la Corporation du Village en Arts à utiliser le parc Le Picart, du 4 juillet au 10 juillet 2017, pour l'installation et la tenue de l'événement *Village en Arts* et d'autoriser la fermeture temporaire d'une partie de la rue de Saint-Nicolas, dans le secteur de Saint-Nicolas, du 4 juillet au 10 juillet 2017.

Liste des pièces jointes :

Préparé par : <u>Pauline Leboeuf</u>		Titre d'emploi : <u>Conseillère à la culture</u>	
Recommandé par :			
			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : 		Date : 08/03/2017	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  Date : 17,10,03